



« Exclusion dénoncée : Les agriculteurs de Zagoura réclament une répartition équitable des programmes de développement »

« Exclusion dénoncée : Les agriculteurs de Zagoura réclament une répartition équitable des programmes de développement » Dans la province de Zagoura, des programmes de développement ont été récemment lancés, accompagnés de la signature de conventions pour la réalisation de projets d'infrastructures couvrant cinq communes. Cependant, une vingtaine d'autres communes se disent exclues de ces initiatives, suscitant une vive réaction de la part des habitants et des agriculteurs concernés. Selon le quotidien Assabah dans son édition du week-end des 27 et 28 juillet, des milliers d'agriculteurs, propriétaires terriens et habitants des oasis, engagés dans l'agriculture solidaire, protestent contre leur exclusion des programmes de développement locaux. Ces projets, financés par des conventions d'un montant total de 560 millions de dirhams, n'incluent pas ces communes, ce qui soulève des inquiétudes quant à une possible discrimination politique. Les agriculteurs s'interrogent sur les raisons de leur exclusion, soulignant que seuls cinq communes, dont les présidents appartiennent majoritairement à un même parti, ont été retenues pour bénéficier de ces programmes. Face à cette situation, les agriculteurs ont interpellé les autorités locales, les parlementaires, et même des membres du gouvernement pour faire valoir leur droit à une répartition équitable des ressources. Un syndicaliste local, cité par Assabah, accuse certains responsables de l'Office Régionale de mise en valeur agricole de Ouarzazate d'avoir



sciemment écarté certaines communes des programmes de développement, ce qui pourrait exacerber les tensions entre les habitants des différentes zones de la province. Ces régions, durement touchées par la sécheresse, dépendent en grande partie de l'agriculture vivrière et solidaire pour leur survie. Le programme de développement, inauguré par le gouverneur le 18 juillet dernier, concerne exclusivement cinq communes. Parmi les projets prévus, on trouve l'installation de deux stations mobiles de traitement des eaux saumâtres pour un coût de 8 millions de dirhams, un programme de retenue des eaux de pluie destiné à recharger la nappe phréatique, financé à hauteur de 155 millions de dirhams, ainsi que la construction de quatre barrages pour un budget global de plus de 150 millions de dirhams. En outre, la commune de Taghbalt bénéficiera d'un projet d'assainissement liquide estimé à 41 millions de dirhams. Les agriculteurs exclus appellent à une révision de ces décisions afin d'assurer une distribution équitable des investissements et de prévenir toute fracture sociale au sein de la province. Le 26/08/2024 Rédaction de l'AMDGJB Géoparc Jbel Bani